

L'hôtellerie classée en France métropolitaine :

la fréquentation en 2003

Marie-Anne LE GARREC

Direction du Tourisme

Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques

Sommaire

Introduction	3
Chiffres-clés	4
L'hôtellerie classée en 2003 en France métropolitaine	4
Arrivées et nuitées	4
Principales clientèles étrangères	4
Taux d'occupation par catégorie	4
La fréquentation en 2003	5
Recul des nuitées en 2003	5
La fréquentation hôtelière depuis le 11 septembre 2001	6
La montagne et le littoral Nord-Ouest en tête	7
Les 0 étoile continuent leur progression	7
De grandes disparités régionales	8
Recul des nuitées moins important pour les hôtels de chaîne	10
La fréquentation étrangère en 2003	11
Principales clientèles étrangères	12
Royaume-Uni : 23,9 % des nuitées hôtelières étrangères	13
Allemagne : 10,5 % des nuitées hôtelières étrangères	14
Italie : 10,1 % des nuitées hôtelières étrangères	15
Etats-Unis : 8,8 % des nuitées hôtelières étrangères	16
Belgique : 7 % des nuitées hôtelières étrangères	17
Espagne : 5,9 % des nuitées hôtelières étrangères	18
Pays-Bas : 5,4 % des nuitées hôtelières étrangères	19
Suisse : 4 % des nuitées hôtelières étrangères	20
Japon : 3,8 % des nuitées hôtelières étrangères	21
Méthodologie	22
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie classée	22
Principaux indicateurs	22
Espaces touristiques	22
Hôtellerie de chaîne	22
Questionnaire léger	23
Questionnaire complet	25

Introduction

La fréquentation hôtelière en 2003

La fréquentation de l'hôtellerie homologuée est en recul en 2003 : les nuitées diminuent de 3,7% par rapport à 2002. Ce recul est dû à la défection de la clientèle étrangère (- 10,7% en termes de nuitées par rapport à 2002), car les nuitées françaises sont en légère augmentation (+ 0,9%) par rapport à l'année précédente.

Ce sont les régions de montagne ainsi que le littoral Nord-Ouest qui ont enregistré les meilleurs scores en 2003, vraisemblablement à cause de la canicule.

La région P.A.C.A. a été pénalisée par les incendies de juillet et la canicule, la région Aquitaine par la pollution due au naufrage du Prestige, et l'Ile-de-France par la désaffection des touristes étrangers.

L'hôtellerie de chaîne (et en particulier les hôtels 0*) a mieux résisté que l'hôtellerie indépendante, probablement soutenue par la croissance des nuitées d'affaires.

Les hôtels 4* et 4* luxe ont vu en revanche leurs nuitées chuter de 11%.

Ils ont pâti de la défection de la clientèle américaine (- 27% en termes de nuitées par rapport à 2002) due avec la guerre d'Irak et à la faiblesse du dollar, et de celle de la clientèle japonaise (- 16% de nuitées par rapport à 2002) en recul à cause de l'épidémie de SRAS et de la baisse du yen.

La clientèle européenne, qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères a également fait défaut en 2003 : ses nuitées diminuent de 7,8% par rapport à 2002.

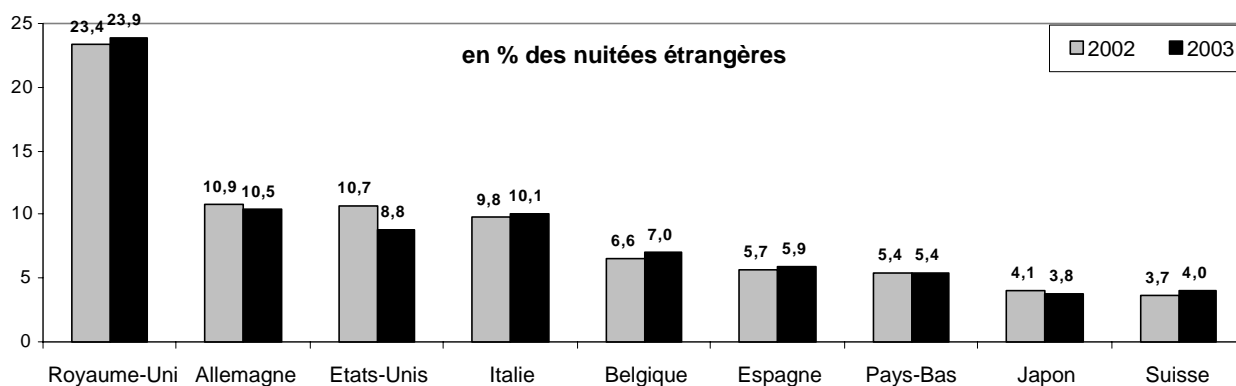
Chiffres clés

L'hôtellerie classée en 2003 en France métropolitaine

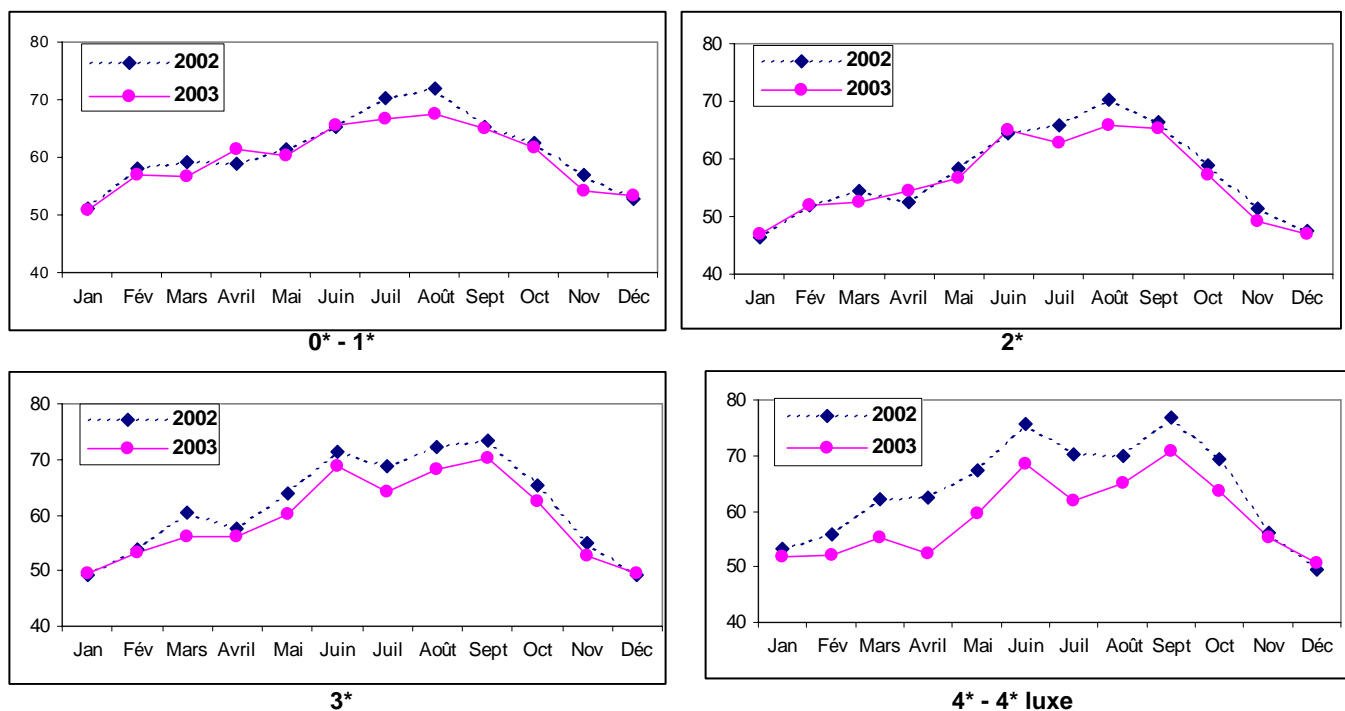
Arrivées et nuitées

	Arrivées (en millions)			Nuitées (en millions)			Durée moyenne de séjour (nuits)	
	2002	2003	Évolution	2002	2003	Évolution	2002	2003
Français	65,3	66,4	+ 1,7 %	114,5	115,5	+ 0,9 %	1,75	1,74
Etrangers	36,1	32,5	- 9,9 %	77,6	69,3	- 10,7 %	2,15	2,13
Total	101,4	98,9	- 2,4 %	192,1	184,8	- 3,7 %	1,90	1,87

Principales clientèles étrangères



Taux d'occupation par catégorie (moyenne annuelle : 58,4 %)



Source : INSEE – Direction du Tourisme – Partenaires régionaux

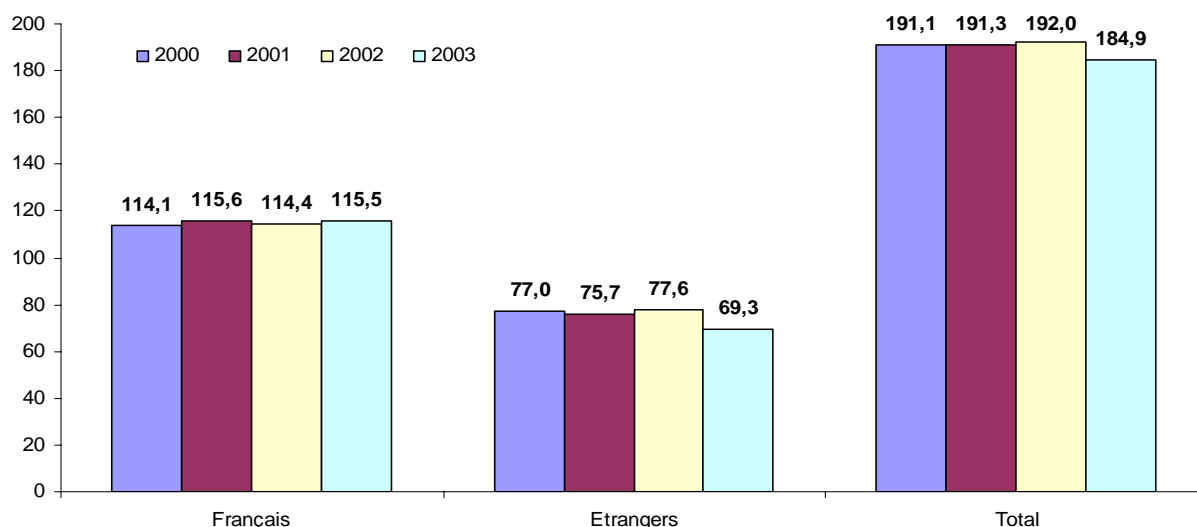
La fréquentation en 2003

Recul des nuitées en 2003

Environ 185 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels classés en 2003, soit une diminution de 3,7 % par rapport au volume de 2002. Cette baisse intervient après deux années de légère croissance. La chute enregistrée en 2003 recouvre toutefois une situation contrastée :

- les nuitées françaises (environ 63,5 % du total) ont progressé cette année (+ 0,9 % par rapport à 2002) alors qu'elles avaient reculé de 1 % entre 2001 et 2002 ;
- les nuitées étrangères ont fortement régressé (- 10,7 % entre 2002 et 2003) après avoir augmenté de 2,6 % l'an dernier. La fréquentation étrangère enregistrée cette année est revenue au-dessous du niveau atteint en 1999 dans l'hôtellerie classée.

Graphique 5 : Nombre de nuitées (en millions)



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Si la fréquentation française est relativement stable depuis trois ans, la fréquentation étrangère qui avait progressé en 2002, s'est effondrée en 2003 en raison de plusieurs facteurs : guerre en Irak, épidémie de SRAS, pollution due au naufrage du Prestige, incendies en juillet, canicule, émergence de nouvelles destinations comme la Croatie...

Ainsi en 2003, le taux moyen d'occupation dans l'hôtellerie classée est en recul. Le taux de remplissage quant à lui diminue depuis deux ans, la croissance de l'offre théorique (y compris hôtels fermés) étant supérieure à celle de l'occupation des chambres.

La durée moyenne de séjours et le nombre moyen de personnes recule très légèrement cette année, pour les Français comme pour les étrangers.

Tableau 7 : Indicateurs de fréquentation

Année	Taux d'occupation	Taux d'utilisation	Nombre moyen de personnes par chambre	Durée moyenne de séjour (en nuitées)		
				Total	Français	Etrangers
2000	60,3 %	55,4 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2001	60,5 %	54,3 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2002	60,3 %	54,1 %	1,62	1,90	1,75	2,15
2003	58,4 %	52,3 %	1,61	1,87	1,74	2,13

Taux d'occupation : chambres occupées / chambres offertes (les chambres des hôtels qui sont fermés ne sont pas prises en compte)

Taux d'utilisation : chambres occupées / chambres potentiellement ouvertes. Les chambres potentiellement ouvertes sont celles qui résulteraient d'une ouverture sur l'ensemble de l'année de tous les hôtels

Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

La fréquentation hôtelière depuis le 11 septembre 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont marqué un temps d'arrêt dans la croissance de l'activité hôtelière. La chute brutale des nuitées américaines et japonaises a eu un impact très lourd sur le chiffre d'affaires des hôtels en France, ces deux clientèles fréquentant très largement l'hôtellerie de luxe. La situation s'était rétablie pour la clientèle japonaise à partir de septembre 2002, mais la situation s'est nettement dégradée en 2003.

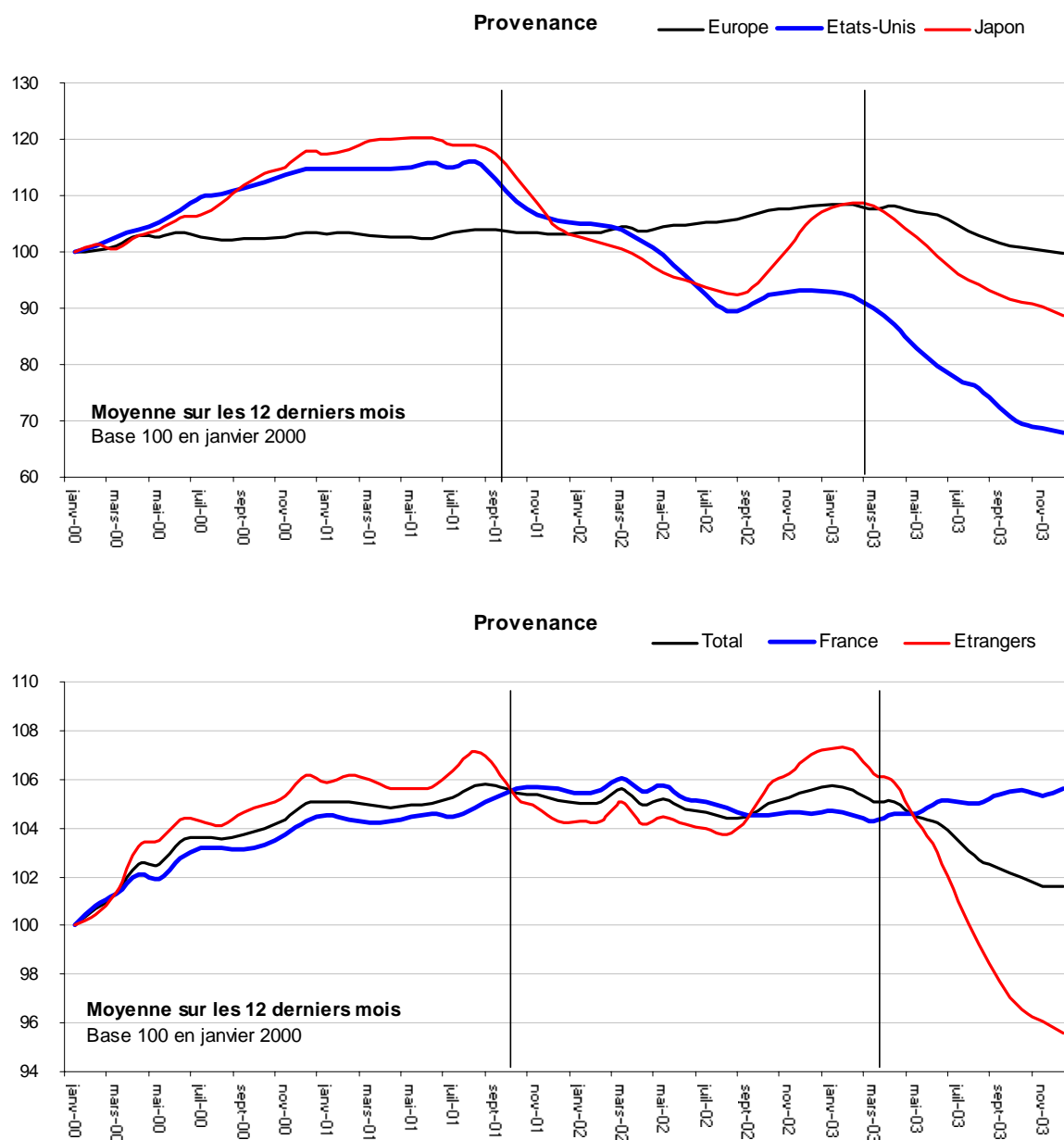
En effet, les nuitées de la clientèle américaine ont continué à chuter en raison de la guerre en Irak, les nuitées japonaises ont à nouveau diminué avec l'épidémie de SRAS, mais surtout la clientèle européenne (qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères) a également fait défaut : la pollution due au naufrage du Prestige, les incendies de juillet, la canicule et la concurrence de nouvelles destinations comme la Croatie sont vraisemblablement la cause de cette défection.

Les graphiques 6 montrant l'évolution des nuitées – en moyenne sur 12 mois pour éliminer les variations saisonnières - permettent d'illustrer ces remarques.

Le graphe du haut montre un premier effondrement des nuitées des Etats-Unis et du Japon après le mois de septembre 2001, puis un second à partir de mars 2003. Après avoir crû de manière assez sensible en 2002, la demande européenne a baissé de façon continue à partir de mai 2003.

Le graphe du dessous montre que seules les nuitées françaises ont progressé en 2003.

Graphique 6 : Indice d'évolution mensuelle des nuitées depuis janvier 2000



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

La montagne et le littoral Nord-Ouest en tête

Seul l'espace **montagne** a augmenté sa fréquentation hôtelière en 2003 (tableau 8).

Le **littoral** français a connu globalement une fréquentation inférieure de 3% à celle de 2002, mais avec des situations contrastées : une bonne performance à l'actif du littoral Nord-Ouest (Haute et Basse-Normandie, Bretagne et Picardie) vraisemblablement due à la canicule de l'été, mais un fort recul sur les littoraux méditerranéen et aquitain, qui voient leur fréquentation baisser aussi bien de la part des français que des étrangers. La région PACA a été pénalisée par les incendies de juillet et la canicule, et les littoraux aquitain et charentais par la mauvaise image de leur côte due de la pollution du Prestige.

La **campagne** n'a pas été épargnée par la baisse de fréquentation étrangère (-18%) ; la fréquentation des résidents diminue aussi très légèrement (-1,7%).

La fréquentation en espace **urbain** a subi de plein fouet la désaffection des clientèles étrangères. C'est l'Île-de-France qui connaît la plus forte chute de fréquentation étrangère (- 14,5% de nuitées par rapport à 2002), en particulier de la part des clientèles américaine et japonaise.

Tableau 8 : Fréquentation par espace touristique

Espace touristique	Taux d'occupation en 2002	Taux d'occupation en 2003	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Littoral	59,5 %	57,8 %	- 0,6 %	18,4 %	19,9 %	16,1 %	- 3,2%	+ 1,2%	- 11,1%
Montagne	46,9 %	48,0 %	+ 0,1 %	8,0 %	9,3 %	5,8 %	+ 1,3%	+ 2,1%	- 0,8 %
Rural	48,8 %	46,9 %	- 0,9 %	12,2 %	13,7 %	9,7 %	- 7,4%	- 1,7%	- 18,3%
Urbain	65,5 %	63,1 %	- 2,3 %	61,4 %	57,1 %	68,4 %	- 3,8%	+ 1,3%	- 10,1%
Total	60,3 %	58,4 %	- 3,7 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	- 3,7%	+ 0,9%	- 10,7%

(*) Contribution de l'espace Montagne = (Nuitées montagne 2003 – Nuitées montagne 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque espace relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des espaces (soit - 3,7 %)

Le zonage de 2003 a été appliqué aux données de 2002 pour permettre une comparaison valable.

Source : Insee, Direction du Tourisme

Les 0 étoile continuent leur progression

La catégorie 0 étoile est la seule pour laquelle les nuitées augmentent en 2003. Elle est aussi la catégorie au taux d'occupation le plus élevé, grâce à une hausse de fréquentation de la clientèle française en 2002.

La chute des nuitées pour les 4 étoiles et 4 étoiles est due en particulier à la désaffection des clientèles américaine (guerre en Irak) et japonaise (épidémie de SRAS). Le taux d'occupation des hôtels de cette catégorie est en baisse de plus de 5 points.

Enfin, la fréquentation diminue de 4% dans les 2 étoiles et les 3 étoiles et de 0,5% dans les 1 étoile.

Tableau 9 : Fréquentation par catégorie

Catégorie	Taux d'occupation en 2002	Taux d'occupation en 2003	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
0 étoile	66,1%	64,1%	+ 0,3%	12,9 %	17,8 %	8,5 %	+ 2,1%	+ 11,4%	- 23,2%
1 étoile	52,6%	52,7%	- 0,0%	5,3 %	6,2 %	3,8 %	- 0,5%	- 0,9%	+ 0,6%
2 étoiles	57,9%	56,8%	- 1,8%	45,2 %	49,6 %	36,2 %	- 4,0%	- 1,7%	- 8,9%
3 étoiles	62,4%	59,8%	- 1,2%	25,9 %	21,7 %	34,4 %	- 4,3%	+ 1,0%	- 9,3%
4 étoiles – 4 ét. luxe	64,4%	59,2%	- 1,0%	8,7 %	4,6 %	17,1 %	- 9,8%	+ 1,2%	- 13,3%
Total	60,3 %	58,4 %	- 3,7%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	- 3,7%	+ 0,9%	- 10,7%

(*) Contribution de la catégorie 2* = (Nuitées 2* en 2003 – Nuitées 2* en 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque catégorie relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des catégories (soit - 3,7%)

Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

De grandes disparités régionales

Cinq régions seulement peuvent faire état d'une année 2003 meilleure que 2002 : le littoral Nord-Ouest (Haute et Basse Normandie, Bretagne et Picardie) et la Lorraine. Elles sont toutes situées au nord de la Loire et ont sans doute bénéficié de l'effet canicule.

La Bretagne est la seule région à observer une augmentation sensible de la fréquentation étrangère (+7,5%), grâce à la clientèle belge et dans une moindre mesure allemande ; elle retrouve ainsi un niveau de fréquentation étrangère supérieur à celui de l'année 2001. La Lorraine a vu ses nuitées étrangères augmenter de 0,6% grâce à la clientèle allemande. Les autres régions en hausse, Normandie et Picardie, le doivent à la clientèle française, en hausse d'avril à septembre.

Les régions Ile-de-France et P.A.C.A. ont été les plus touchées par la défection de la clientèle étrangère, en particulier américaine, anglaise et japonaise.

Le Languedoc-Roussillon et la Corse ont également subi un effet canicule. Les régions Aquitaine et Poitou-Charentes ont vu les 2 clientèles (française et étrangère) diminuer cette année, en partie à cause de la pollution du Prestige.

Tableau 10 : Fréquentation par région

Région	Taux d'occupation en 2002	Taux d'occupation en 2003	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Alsace	57,1%	56,1%	- 0,1 %	3,2%	2,9%	3,7%	- 3,3 %	- 3,5 %	- 3,1 %
Aquitaine	55,3%	54,0%	- 0,2 %	4,3%	5,6%	2,0%	-4,6 %	- 3,3 %	- 10,3 %
Auvergne	48,0%	48,2%		1,9%	2,7%	0,6%	- 0,4 %	+ 0,4 %	- 6,1 %
B. Normandie	55,6%	56,4%		2,4%	2,6%	2,0%	+ 0,9 %	+ 3,2 %	- 3,7 %
Bourgogne	54,7%	53,2%	- 0,1 %	2,3%	2,3%	2,2%	- 5,0 %	- 0,9 %	- 11,3 %
Bretagne	53,9%	54,6%	+ 0,1 %	3,5%	4,3%	2,3%	+ 1,9 %	+ 0,2 %	+ 7,5 %
Centre	55,4%	54,3%	- 0,1 %	3,2%	3,8%	2,3%	- 1,4 %	+ 1,9 %	- 9,6 %
Ch. Ardenne	59,8%	58,1%	- 0,1 %	1,3%	1,3%	1,3%	- 4,2 %	- 5,2 %	- 2,7 %
Corse	64,7%	62,1%	- 0,1 %	1,6%	1,9%	1,1%	- 4,0 %	+ 0,2 %	- 14,9 %
Fr. Comté	53,1%	52,5%		1,1%	1,4%	0,6%	- 2,0 %	+ 0,4 %	- 10,8 %
H. Normandie	55,4%	55,7%	+ 0,1 %	1,6%	1,8%	1,2%	+ 6,3 %	+ 12,4 %	- 6,2 %
Ile de France	71,6%	67,4%	- 2 %	30,9%	22,1%	45,5%	- 6,4 %	+ 6,2 %	- 14,6 %
L. Roussillon	53,0%	51,8%	- 0,1 %	3,8%	4,7%	2,4%	- 3,7 %	- 2,4 %	- 7,6 %
Limousin	49,1%	47,7%		0,7%	0,9%	0,2%	- 3,3 %	- 2,7 %	- 6,3 %
Lorraine	52,4%	53,6%		1,9%	2,3%	1,3%	+ 2,3 %	+ 2,9 %	+ 0,6 %
Midi-Pyrénées	51,2%	51,7%		5,0%	5,1%	4,9%	+ 0,1 %	+ 3,6 %	- 5,4 %
N.P. de Calais	65,4%	61,8%	- 0,1 %	3,1%	3,3%	2,9%	- 4,3 %	- 3,7 %	- 5,3 %
P. de la Loire	56,5%	56,0%		2,9%	3,9%	1,1%	- 0,6 %	+ 0,6 %	- 7,0 %
Picardie	59,6%	59,4%		1,3%	1,4%	1,1%	+ 2,0 %	+ 7,5 %	- 8,6 %
P. Charentes	52,4%	50,5%	- 0,1 %	2,4%	3,4%	0,9%	- 5,8 %	- 5,5 %	- 7,6 %
PACA	61,6%	57,9%	- 0,9 %	11,7%	11,0%	12,8%	- 7,2 %	- 0,6 %	- 15,1 %
Rhône-Alpes	57,3%	57,1%		10,0%	11,4%	7,6%	- 0,3 %	- 1,5 %	+ 2,7 %
Total	60,3 %	58,4 %	- 3,7%	100,0%	100,0 %	100,0 %	- 3,7%	+0,9%	- 10,7%

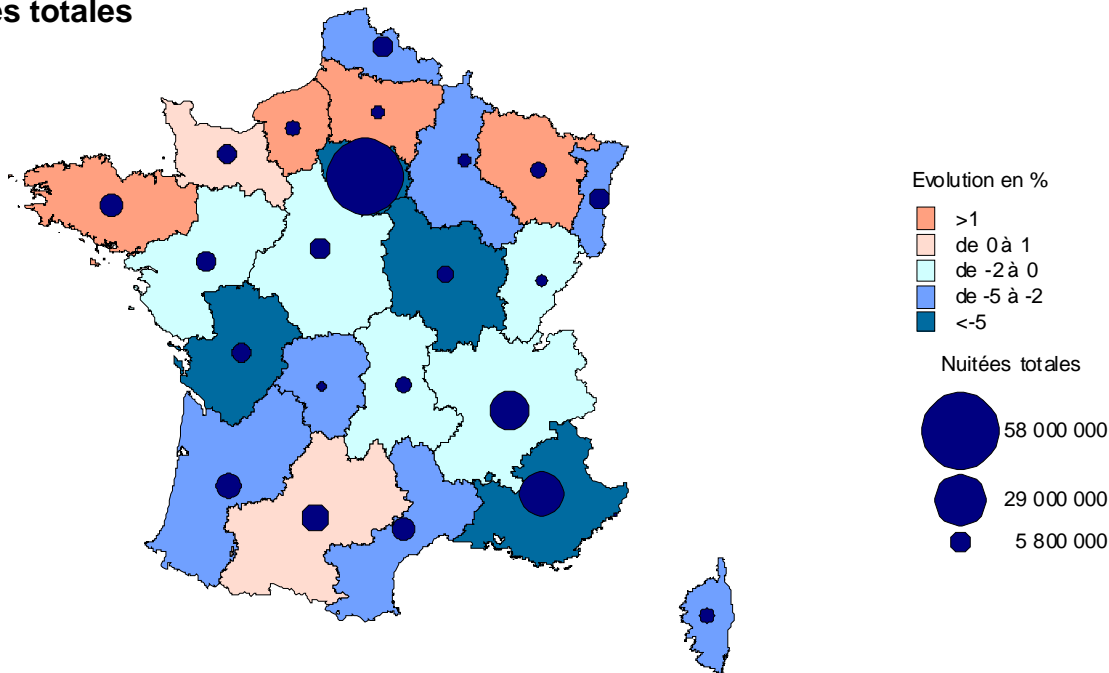
(*) Contribution de la région Alsace = (Nuitées Alsace 2003 – Nuitées Alsace 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque région relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des régions (soit – 3,7 %)

Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

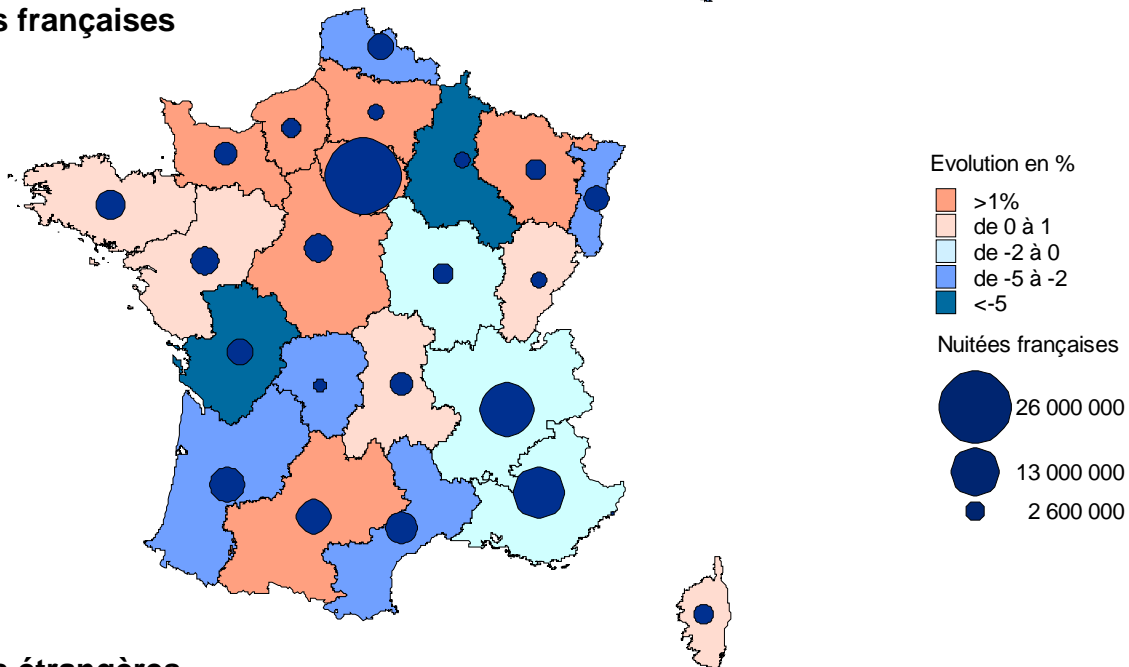
Les **nuitées françaises** ont particulièrement diminué en Poitou-Charentes et en Champagne-Ardenne. Les Français ont plutôt délaissé les régions du sud dans l'hôtellerie en 2003. Les nuitées françaises augmentent le plus fortement en Normandie, en Picardie, en Ile-de-France et en Midi-Pyrénées.

Les **nuitées étrangères** n'augmentent que dans deux régions françaises : la Bretagne et Rhône-Alpes. En revanche, elles chutent de 15 % en P.A.C.A., en Corse et en Ile-de-France.

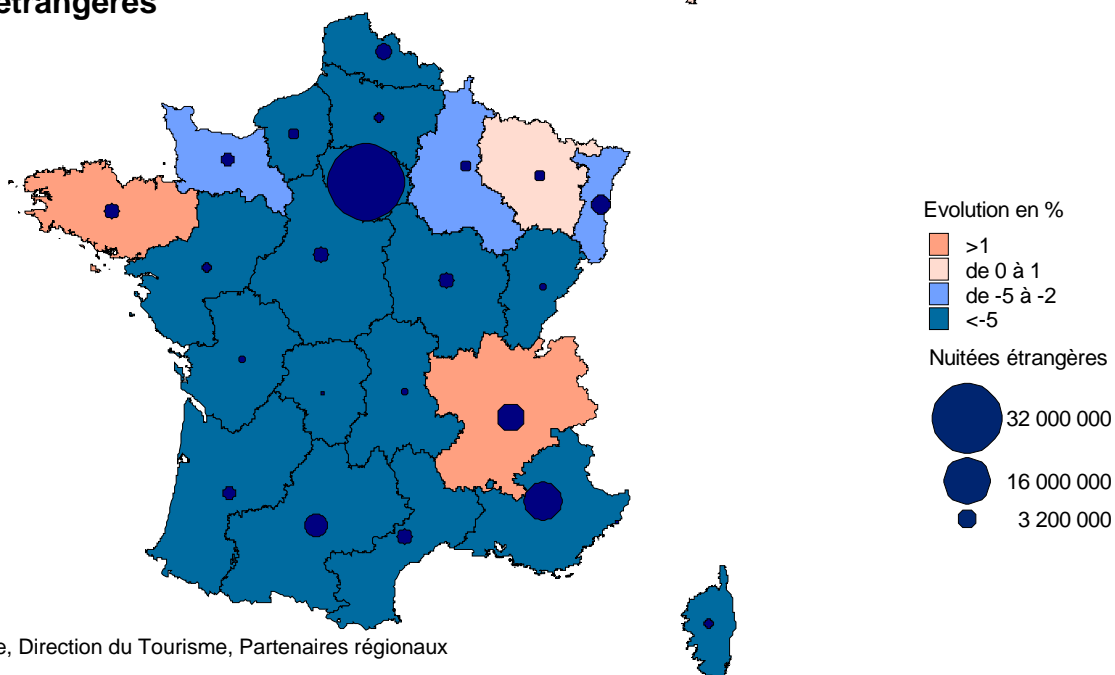
Nuitées totales



Nuitées françaises



Nuitées étrangères



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Recul des nuitées moins important pour les hôtels de chaîne

Le recul des nuitées en hôtellerie de chaîne (-1,5 %) est plus limité que celui des nuitées de l'hôtellerie indépendante (- 5,4%), en raison d'une meilleure fréquentation de la clientèle française : les nuitées françaises progressent de 4,7% dans l'hôtellerie de chaîne, tandis qu'elles reculent de 1,8% dans l'hôtellerie traditionnelle, les deux types d'hôtels enregistrant la même chute de clientèle étrangère.

Cette progression des nuitées françaises dans les hôtels de chaîne est vraisemblablement due à la part croissante (+1% par rapport à 2002) de la clientèle d'affaires, puisque celle-ci représente 52% des nuitées de l'hôtellerie de chaîne en 2003 contre seulement 32% dans l'hôtellerie traditionnelle.

Pour les hôtels indépendants, toujours majoritaires dans le parc, la baisse des nuitées est principalement due aux touristes étrangers. L'hôtellerie indépendante a perdu plus de nuitées d'agrément (- 7%) que de nuitées d'affaires (- 2%).

Tableau 11 : Fréquentation par type d'hôtel

Catégorie	Taux d'occupation en 2002	Taux d'occupation en 2003	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées 2003			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Chaîne	68,8 %	66,1 %	- 0,6%	42,5%	43,8 %	40,4 %	- 1,5%	+ 4,7%	- 11,0%
Indépendants	55,1 %	53,5 %	-3,1%	57,5%	56,2 %	59,6 %	- 5,4%	- 1,8%	- 10,4%
Total	60,3 %	58,4 %	- 3,7%	100,0%	100,0 %	100,0 %	- 3,7%	+ 0,9%	- 10,7%

(*) Contribution du type chaîne = (Nuitées chaîne en 2003 – Nuitées chaîne en 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque type d'hôtel relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des catégories (soit – 3,7%)

Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

La fréquentation étrangère est en fort recul en 2003

A l'exception de quelques nationalités, la baisse de la fréquentation hôtelière étrangère est générale en 2003.

- la demande **européenne**, qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères a diminué de 7,8% cette année, après une hausse de 4,9% en 2002. Les nuitées sont en baisse pour l'ensemble des principales clientèles européennes, en particulier britannique, allemande et italienne pour ne citer que les trois premières. Les seules hausses de fréquentation sont à mettre à l'actif des Suédois, des Danois et des Russes ; toutefois, ces trois nationalités représentent seulement 3,4% des nuitées étrangères en 2003. Le Royaume-Uni a encore conforté sa première place parmi l'ensemble des clientèles étrangères (24 % des nuitées étrangères contre 20 % en 1999).

- les nuitées du continent **américain** ont subi une chute record en 2003 : - 26%, après - 10% en 2002 et - 7% en 2001. La baisse est surtout marquée pour les Etats-Unis, dont la fréquentation en chute libre depuis les événements du 11 septembre 2001, a encore diminué avec le début de la guerre en Irak. En 2003, les Etats-Unis ne sont plus que la quatrième clientèle étrangère de l'hôtellerie derrière le royaume-uni, l'Allemagne et l'Italie.

- la situation est identique pour les pays **asiatiques**. Les nuitées s'effondrent pour le Japon (en raison de l'épidémie de SRAS et de la faiblesse du yen), et pour Proche et le Moyen-Orient (avec le début de la guerre irakienne). Seuls les autres pays d'Asie et d'Océanie affichent une baisse limitée des nuitées cette année.

L'hôtellerie haut de gamme a beaucoup souffert de la désaffection des clientèles américaine, japonaise et proche-orientale, car elles représentent 20% des nuitées des hôtels 4 étoiles.

Tableau 12 : Evolution de la fréquentation étrangère entre 2002 et 2003

Pays de résidence	Contribution à l'évolution totale des nuitées étrangères (*)	Poids dans les nuitées étrangères en 2003	Evolution des nuitées entre 2002 et 2003
Europe	- 5,8 %	75,7 %	- 7,8 %
dont Royaume-Uni	- 2,1 %	23,9 %	- 8,9 %
Allemagne	- 1,5 %	10,5 %	- 13,9 %
Italie	- 0,8 %	10,1 %	- 8,2 %
Belgique	- 0,3 %	7,0 %	- 4,8 %
Espagne	- 0,4 %	5,9 %	- 7,4 %
Pays-Bas	- 0,6 %	5,4 %	- 10,6 %
Suisse	- 0,1 %	4,0 %	- 3,1 %
Russie	+ 0,2 %	1,6 %	+ 16,3 %
Suède	+ 0,1 %	0,9 %	+ 13,9 %
Danemark	- 0,1 %	0,9 %	+ 9,6 %
Amériques	- 3,5 %	11,1 %	- 25,9 %
dont Etats-Unis	- 2,9 %	8,8 %	- 27,0 %
Asie/Océanie	- 1,0 %	8,1 %	- 12,4 %
dont Autre Asie, Australie, Océanie	- 0,1 %	2,9 %	- 5,4 %
Japon	- 0,7 %	3,8 %	- 16,2 %
Proche et Moyen Orient (y.c. Egypte)	- 0,2 %	1,4%	- 14,8 %
Afrique	- 0,1 %	1,3 %	- 5,1 %
Indéterminés	- 0,3 %	3,8 %	- 9,7 %
Total	- 10,7 %	100,0 %	- 10,7 %

(*) Contribution des Pays-Bas= (Nuitées Pays-Bas en 2003 – Nuitées Pays-Bas en 2002) / Nuitées étrangères 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque pays relativement à son poids dans le total des nuitées étrangères. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées étrangères pour l'ensemble des catégories (soit - 10,7 %)

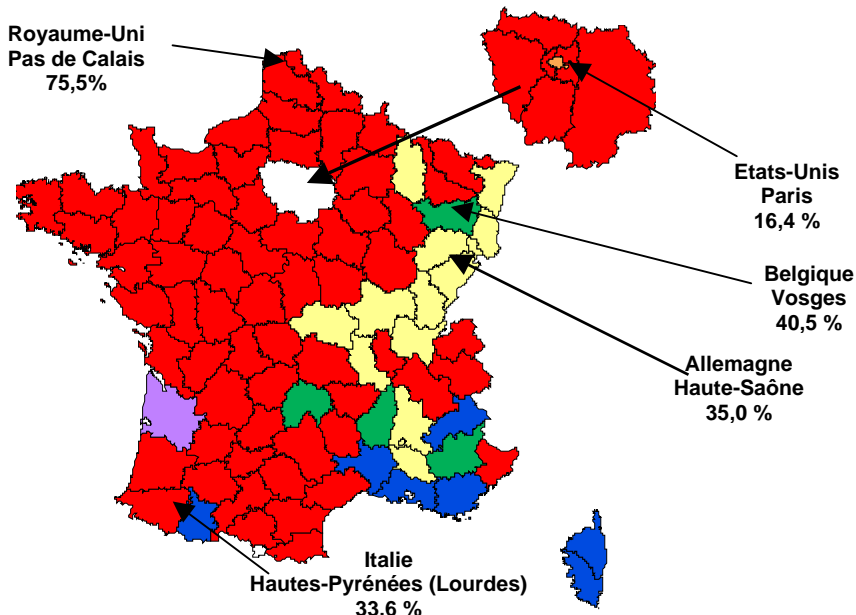
Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Principales clientèles étrangères

Les neuf principales clientèles étrangères de l'hôtellerie classée française sont, tout comme l'année dernière, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suisse et le Japon. Toutefois, les Etats-Unis et le Japon ont tous deux reculé d'une place par rapport au classement 2002.

1^{ère} clientèle étrangère

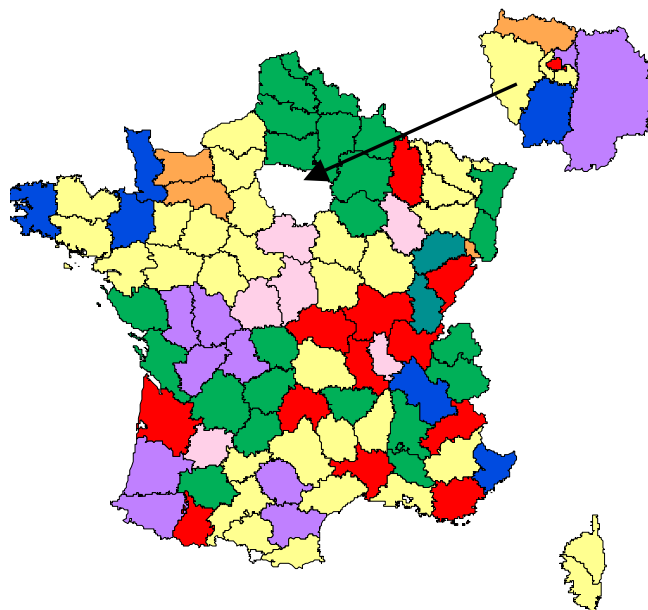
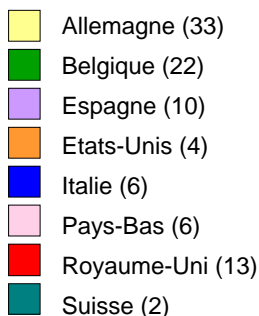
Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **1^{er} rang** (nombre de départements)



Royaume-Uni : Pas de Calais 75,5 %
C'est dans le Pas-de-Calais que le Royaume-Uni a le poids le plus important avec 73,8 % des nuitées étrangères du département

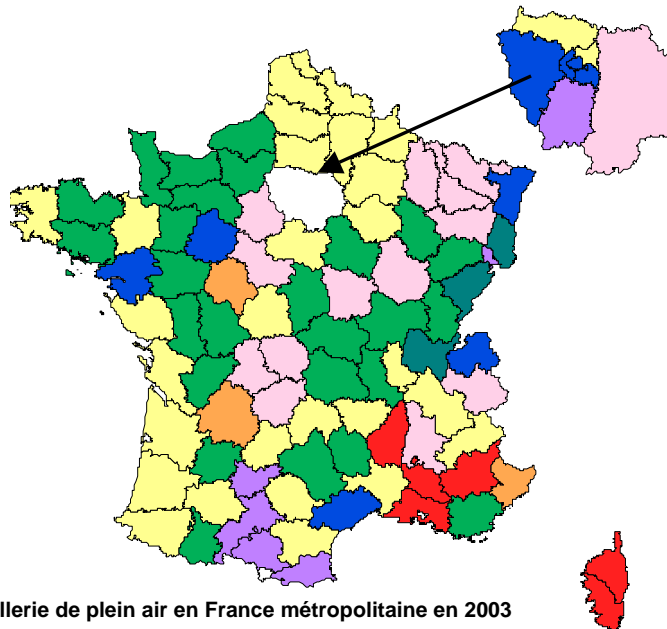
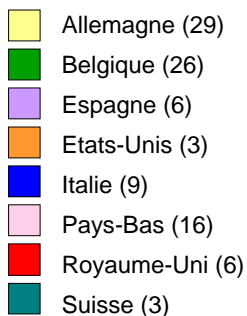
2^{ème} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **2^{ème} rang** (nombre de départements)



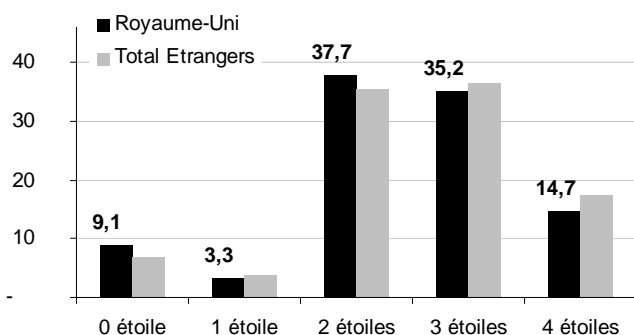
3^{ème} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **3^{ème} rang** (nombre de départements)

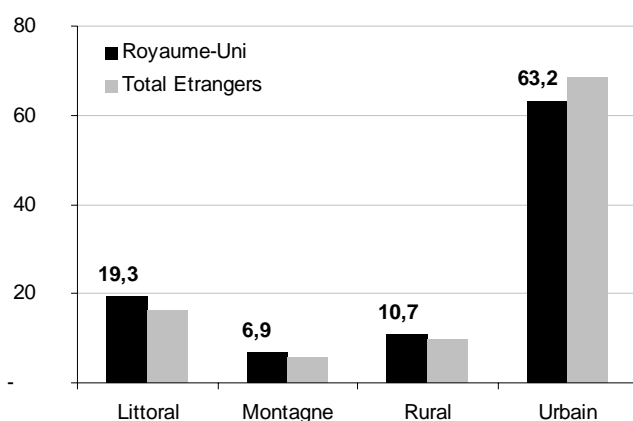


Royaume-Uni : 23,9 % des nuitées hôtelières étrangères

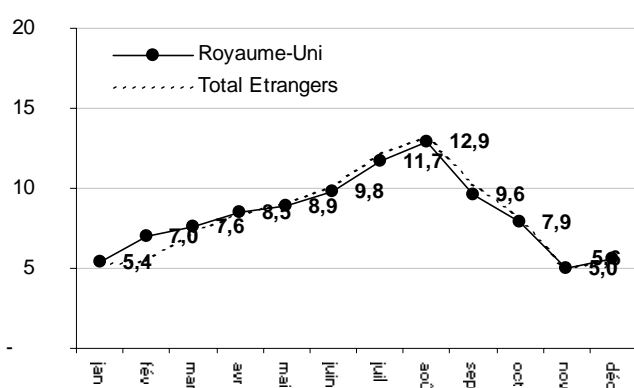
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Les nuitées Britanniques ont diminué de plus de 7,8 % entre 2002 et 2003, vraisemblablement en raison de la faiblesse de la livre.

La répartition des nuitées des Britanniques par mois et par catégorie diffère peu de la moyenne des étrangers, avec cependant une fréquence de séjours légèrement plus importante dans les hôtels moyen et bas de gamme.

En revanche, les Britanniques fréquentent l'espace urbain de façon moins importante que la moyenne des étrangers et ce au profit des trois autres espaces. Le poids des deux principales régions d'accueil des étrangers (Île-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) est inférieur pour les Britanniques. Enfin, la part de marché des régions du nord (Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais) est logiquement supérieure à la moyenne.

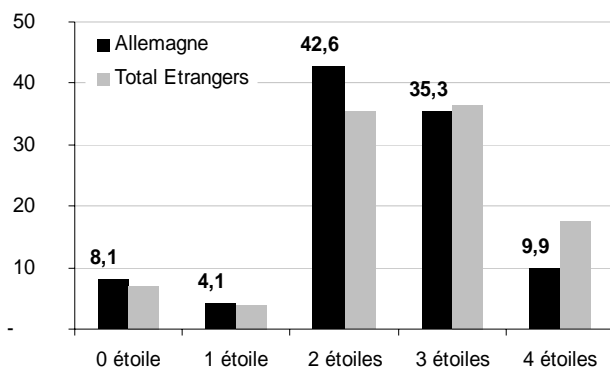
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Royaume-Uni (%)	Total Etrangers (%)
Ile de France	39,7	45,5
P.A.C.A.	10,0	12,8
Nord-Pas-de-Calais	8,6	2,9
Rhône-Alpes	8,4	7,6
Basse-Normandie	4,1	2,0
Midi-Pyrénées	3,9	4,9
Bretagne	3,3	2,3
Champagne-Ardenne	2,4	1,3
Centre	2,2	2,3
Haute-Normandie	2,2	1,2
Aquitaine	2,2	2,0
Languedoc-Roussillon	2,1	2,4
Bourgogne	2,1	2,2
Picardie	2,0	1,1
Pays-de-la-Loire	1,6	1,1
Alsace	1,3	3,7
Poitou-Charentes	1,3	0,9
Lorraine	1,0	1,3
Corse	0,6	1,1
Auvergne	0,5	0,6
Limousin	0,3	0,2
Franche-Comté	0,3	0,6
TOTAL	100	100

Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Allemagne : 10,5 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

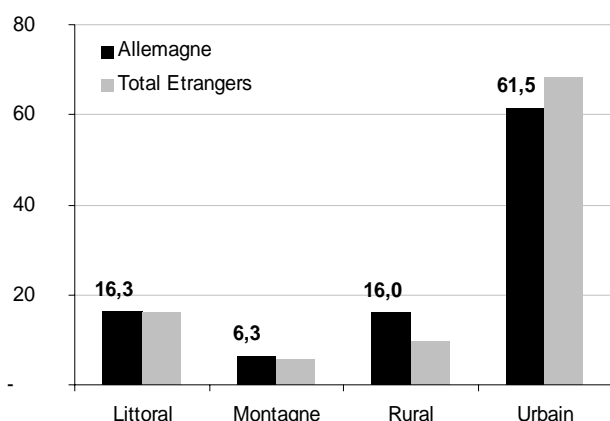


Depuis trois ans, l'Allemagne est redevenue la deuxième principale clientèle étrangère de l'hôtellerie française. Toutefois, le rythme d'évolution de sa fréquentation est bien inférieur à celui du Royaume-Uni ainsi qu'à la moyenne des autres pays européens, vraisemblablement en raison de la morosité de l'économie allemande.

Les Allemands privilégient les hôtels de classe moyenne ainsi que les périodes d'avant et d'après été (mai-juin et septembre-octobre).

L'Alsace arrive en troisième position des régions d'accueil et les régions méditerranéennes sont légèrement plus fréquentées par les Allemands que par l'ensemble des clientèles étrangères. En revanche, l'Île-de-France ne concentre « que » un tiers des nuitées allemandes.

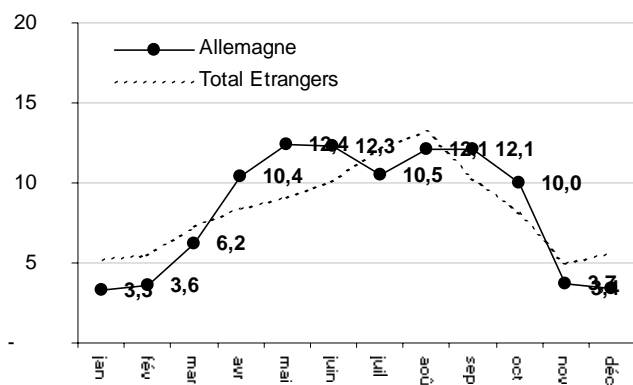
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Allemagne	Total Etrangers
Ile de France	30,9	45,5
P.A.C.A.	15,4	12,8
Alsace	11,5	3,7
Rhône-Alpes	7,4	7,6
Midi-Pyrénées	4,8	4,9
Bourgogne	3,7	2,2
Languedoc-Roussillon	3,5	2,4
Centre	2,8	2,3
Bretagne	2,7	2,3
Lorraine	2,6	1,3
Aquitaine	2,1	2,0
Corse	1,8	1,1
Franche-Comté	1,6	0,6
Champagne-Ardenne	1,4	1,3
Nord-Pas-de-Calais	1,4	2,9
Haute-Normandie	1,3	1,2
Basse-Normandie	1,3	2,0
Pays-de-la-Loire	1,2	1,1
Picardie	1,0	1,1
Auvergne	0,9	0,6
Poitou-Charentes	0,7	0,9
Limousin	0,2	0,2
TOTAL	100	100

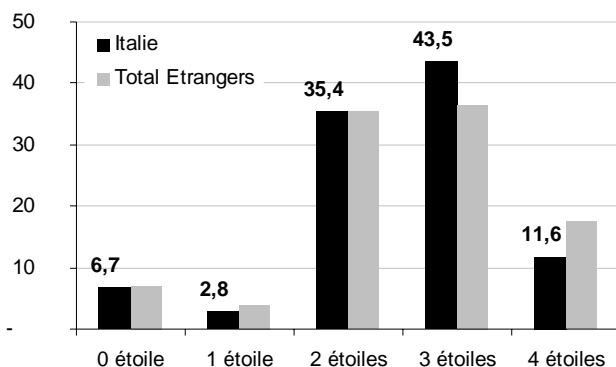
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



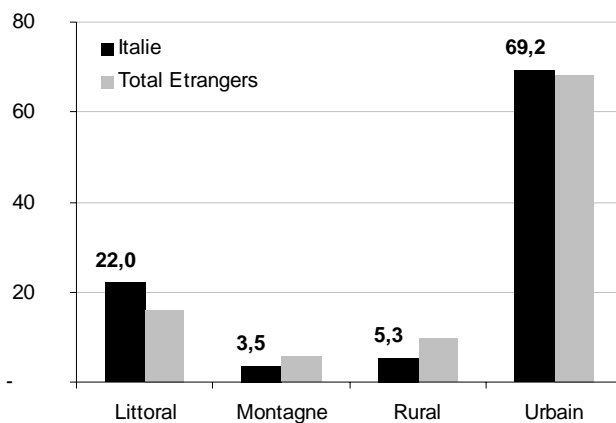
Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Italie : 10,1 % des nuitées hôtelières étrangères

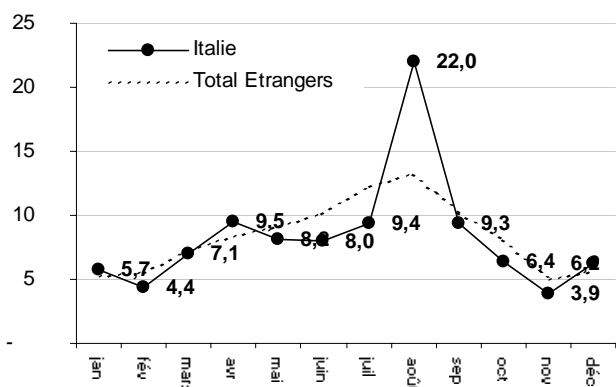
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Après une reprise en 2002, la fréquentation italienne est à nouveau en baisse cette année (8,2 % de nuitées en moins en 2003).

Les nuitées italiennes sont très largement concentrées au cours du mois d'août. Les régions méditerranéennes (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse et Midi-Pyrénées) sont plus souvent fréquentées que la moyenne. L'Italie est cette année la première clientèle en hôtellerie dans sept départements (contre cinq en 2002). Ils sont tous situés dans le sud : Haute-Corse, Corse-du-Sud, Var, Gard, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes et Hautes-Pyrénées (grâce à une fréquentation très importante à Lourdes).

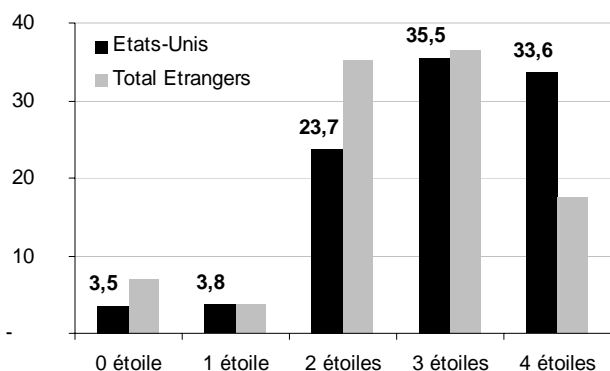
Enfin, les Italiens privilégient les hôtels de classe moyenne et fréquentent la montagne et la campagne de façon moins importante que la moyenne.

Répartition des nuitées par région (en %)

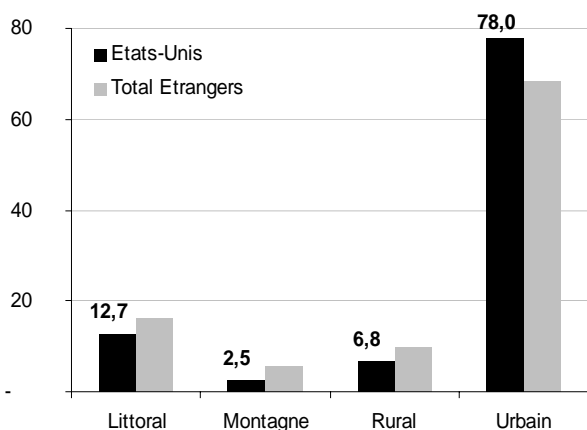
Région	Italie (%)	Total Etrangers (%)
Ile de France	38,4	45,5
P.A.C.A.	20,7	12,8
Midi-Pyrénées	11,1	4,9
Rhône-Alpes	6,1	7,6
Corse	3,4	1,1
Alsace	3,2	3,7
Languedoc-Roussillon	2,8	2,4
Bretagne	2,6	2,3
Centre	2,1	2,3
Bourgogne	1,8	2,2
Basse-Normandie	1,4	2,0
Aquitaine	0,9	2,0
Lorraine	0,9	1,3
Pays-de-la-Loire	0,8	1,1
Haute-Normandie	0,8	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,6	2,9
Champagne-Ardenne	0,6	1,3
Picardie	0,5	1,1
Auvergne	0,5	0,6
Poitou-Charentes	0,3	0,9
Franche-Comté	0,3	0,6
Limousin	0,1	0,2
TOTAL	100	100

Etats-Unis : 8,8 % des nuitées hôtelières étrangères

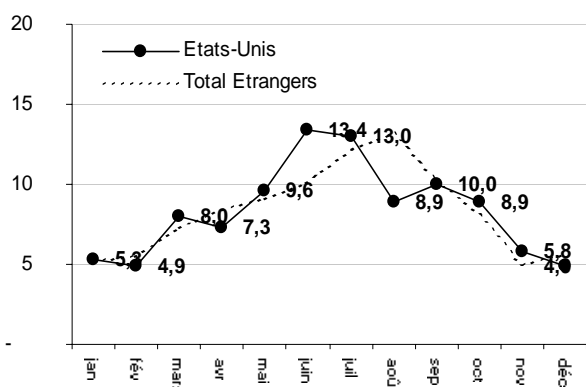
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Les Etats-Unis sont la première clientèle étrangère hors Europe de l'hôtellerie française. Leur fréquentation est en recul depuis trois ans, d'abord à la suite du 11 septembre puis avec la guerre en Irak : - 27% en 2003 après - 12% en 2002 et - 8% en 2001 ; en termes de nuitées hôtelières, la clientèle américaine est ainsi passée de la 2^{ème} place en 2000 à la 4^{ème} en 2003. L'impact de ces baisses est très important sur les recettes du tourisme en France. En effet, les Américains fréquentent très largement les hôtels de classe supérieure. Dans les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe, les Etats-Unis ne représentent plus que 17% des nuitées étrangères. Ils ont perdu cette année leur 1^{ère} place au profit des Britanniques (20% des nuitées en 4* en 2003).

Avec le Japon, il s'agit de la clientèle la moins aventurière de l'hôtellerie française. Leur fréquentation est largement concentrée dans la région Île-de-France (62,5 % des nuitées en 2003), et par conséquent en milieu urbain (78 %).

Seules deux régions bénéficient d'un poids relatif très légèrement supérieur à la moyenne des étrangers : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Basse-Normandie.

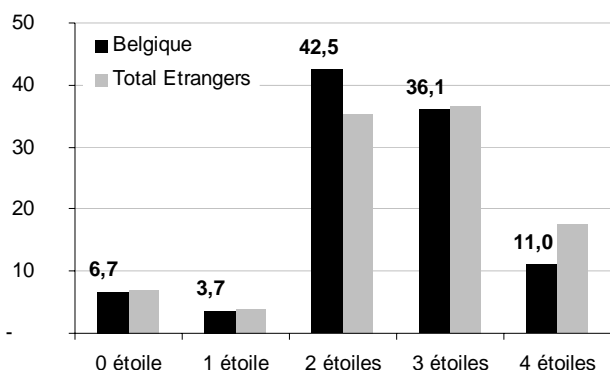
Les périodes de séjour sont, mis à part un mois d'août très peu prisé par les Américains, relativement conformes à la moyenne étrangère.

Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Etats-Unis (%)	Total Etrangers (%)
Ile de France	62,5	45,5
P.A.C.A.	14,1	12,8
Rhône-Alpes	4,5	7,6
Midi-Pyrénées	2,9	4,9
Basse-Normandie	2,6	2,0
Centre	2,0	2,3
Aquitaine	2,0	2,0
Alsace	1,7	3,7
Languedoc-Roussillon	1,4	2,4
Bourgogne	1,1	2,2
Bretagne	1,1	2,3
Pays-de-la-Loire	0,8	1,1
Haute-Normandie	0,5	1,2
Auvergne	0,5	0,6
Champagne-Ardenne	0,4	1,3
Lorraine	0,4	1,3
Nord-Pas-de-Calais	0,4	2,9
Picardie	0,3	1,1
Corse	0,2	1,1
Franche-Comté	0,2	0,6
Poitou-Charentes	0,2	0,9
Limousin	0,2	0,2
TOTAL	100	100

Belgique : 7 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

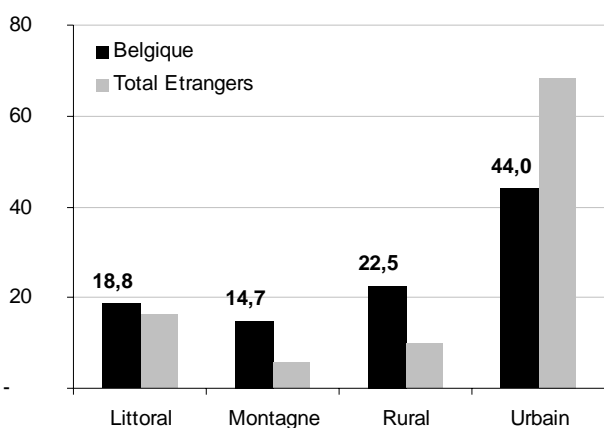


La répartition de la fréquentation belge sur le territoire français est l'une des plus diffuses. La part des nuitées belges en Île-de-France est par exemple deux fois moins importante que pour la moyenne des étrangers.

Plus encore que les Allemands, les Belges semblent être attirés par la campagne française. Ils séjournent eux aussi plus fréquemment dans l'hôtellerie de classe moyenne.

La Belgique est la première clientèle étrangère dans quatre départements : Vosges, Ardèche, Cantal et Alpes-de-Haute-Provence.

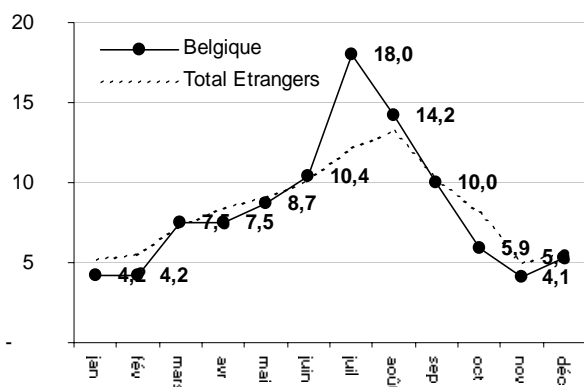
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Belgique	Total Etrangers
Ile de France	21,7	45,5
P.A.C.A.	13,9	12,8
Rhône-Alpes	13,2	7,6
Alsace	6,9	3,7
Midi-Pyrénées	5,8	4,9
Bourgogne	4,6	2,2
Languedoc-Roussillon	3,4	2,4
Lorraine	3,3	1,3
Champagne-Ardenne	3,3	1,3
Nord-Pas-de-Calais	3,2	2,9
Bretagne	3,2	2,3
Basse-Normandie	2,7	2,0
Aquitaine	2,5	2,0
Picardie	2,4	1,1
Centre	2,4	2,3
Haute-Normandie	1,7	1,2
Pays-de-la-Loire	1,4	1,1
Poitou-Charentes	1,4	0,9
Auvergne	1,2	0,6
Franche-Comté	0,9	0,6
Corse	0,7	1,1
Limousin	0,4	0,2
TOTAL	100	100

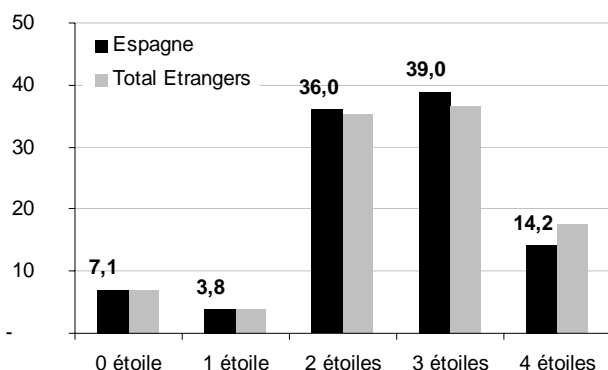
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Espagne : 5,9 % des nuitées hôtelières étrangères

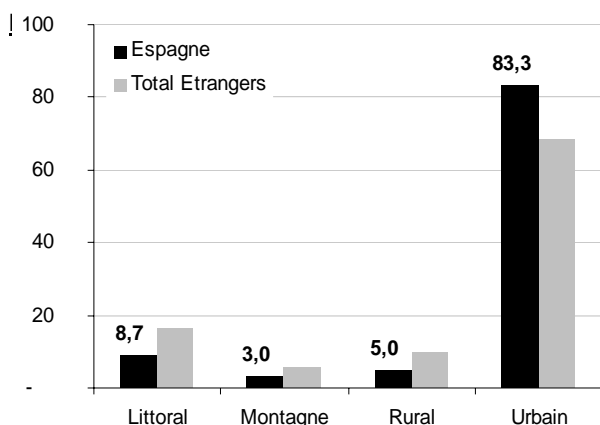
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Après trois années de hausse, la fréquentation espagnole est en repli cette année (- 7,4 % en nuitées par rapport à 2002).

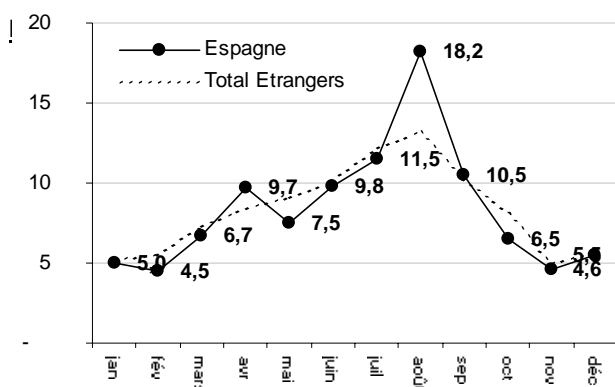
Parmi les clientèles européennes, l'Espagne est celle qui concentre le plus sa fréquentation en milieu urbain, au détriment des trois autres espaces. Le poids de la région Île-de-France est ainsi très important et résulte d'une présence très importante des Espagnols à Paris et dans la zone Eurodisney.

On note deux pics de fréquentation qui distinguent les Espagnols des autres clientèles étrangères : avril et août. Les régions appréciées des Espagnols après l'Île-de-France sont naturellement Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. Ainsi, l'Espagne est la principale clientèle étrangère du département de la Gironde.



Répartition des nuitées par région (en %)

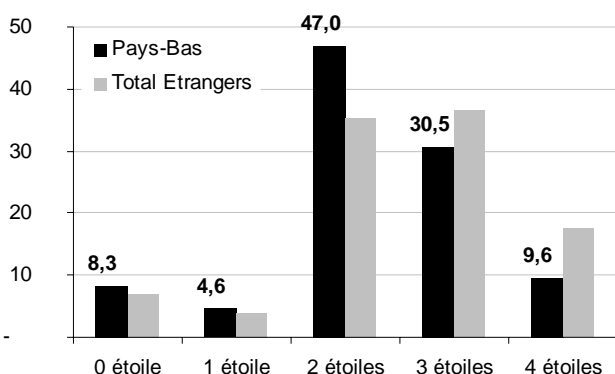
Région	Espagne (%)	Total Etrangers (%)
Ile de France	56,2	45,5
Midi-Pyrénées	8,1	4,9
P.A.C.A.	6,8	12,8
Aquitaine	5,5	2,0
Rhône-Alpes	4,7	7,6
Languedoc-Roussillon	4,1	2,4
Poitou-Charentes	2,5	0,9
Centre	1,8	2,3
Bretagne	1,7	2,3
Alsace	1,5	3,7
Pays-de-la-Loire	1,0	1,1
Nord-Pas-de-Calais	1,0	2,9
Bourgogne	0,8	2,2
Basse-Normandie	0,6	2,0
Auvergne	0,6	0,6
Haute-Normandie	0,5	1,2
Picardie	0,5	1,1
Limousin	0,4	0,2
Lorraine	0,4	1,3
Franche-Comté	0,4	0,6
Champagne-Ardenne	0,4	1,3
Corse	0,2	1,1
TOTAL	100	100



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Pays-Bas : 5,4 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

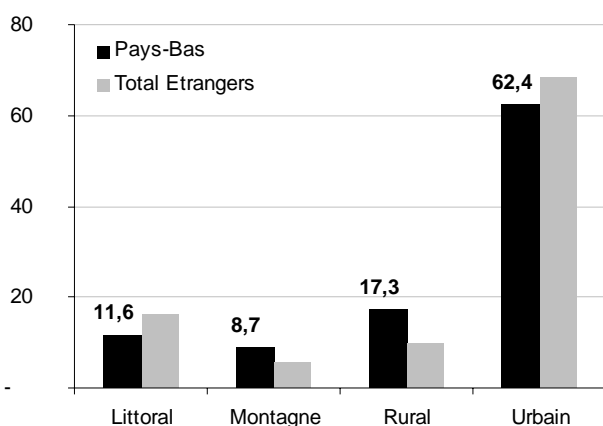


La fréquentation néerlandaise diminue de 10,6 % cette année. Les Pays-Bas sont en 7^{ème} place dans le classement des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie française.

On retrouve pour ce pays certaines caractéristiques de fréquentation des Allemands et des Belges : importance des hôtels de classe moyenne (2* en particulier), de l'espace rural. Les régions Bourgogne, Centre et Lorraine ont une fréquentation néerlandaise assez élevée.

Comme les Belges, les Néerlandais fréquentent beaucoup l'hôtellerie au mois de juillet.

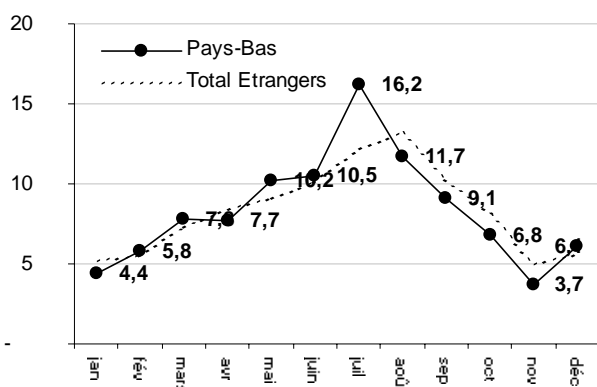
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Pays-Bas	Total Etrangers
Ile de France	38,3	45,5
Rhône-Alpes	13,0	7,6
P.A.C.A.	9,7	12,8
Bourgogne	5,9	2,2
Centre	4,6	2,3
Lorraine	3,9	1,3
Midi-Pyrénées	3,7	4,9
Alsace	3,3	3,7
Languedoc-Roussillon	2,2	2,4
Champagne-Ardenne	1,9	1,3
Aquitaine	1,8	2,0
Basse-Normandie	1,8	2,0
Nord-Pas-de-Calais	1,5	2,9
Picardie	1,5	1,1
Bretagne	1,4	2,3
Pays-de-la-Loire	1,1	1,1
Haute-Normandie	1,1	1,2
Poitou-Charentes	0,8	0,9
Franche-Comté	0,8	0,6
Auvergne	0,6	0,6
Corse	0,6	1,1
Limousin	0,5	0,2
TOTAL	100	100

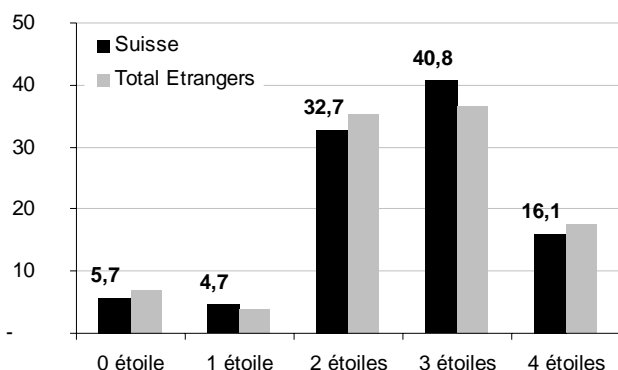
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Suisse : 4 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



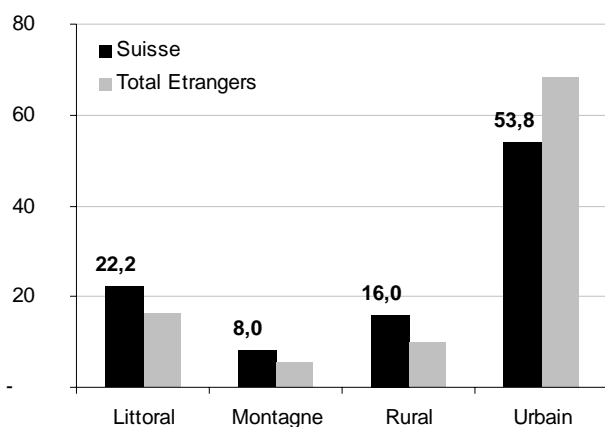
Depuis trois, les nuitées suisses diminuent : de 3% cette année après une baisse de 5% en 2002 et de 3% en 2001.

Avec le recul du Japon, la Suisse occupe désormais la huitième place des clientèles étrangères de l'hôtellerie française.

La fréquentation suisse est très concentrée dans le Sud et dans l'Est de la France. Les parts des nuitées suisses en Île-de-France et en espace urbain sont inférieures à la moyenne, tout comme pour l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

La répartition des nuitées suisses au long de l'année est comparable à la moyenne des clientèles étrangères.

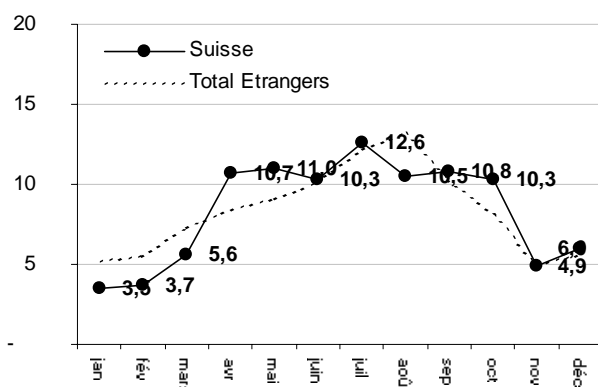
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Japon (%)	Total Etrangers (%)
Île de France	30,7	45,5
P.A.C.A.	20,1	12,8
Rhône-Alpes	12,5	7,6
Alsace	8,4	3,7
Languedoc-Roussillon	4,6	2,4
Bourgogne	3,9	2,2
Midi-Pyrénées	3,4	4,9
Bretagne	2,8	2,3
Aquitaine	1,9	2,0
Corse	1,9	1,1
Franche-Comté	1,9	0,6
Centre	1,5	2,3
Auvergne	1,1	0,6
Pays-de-la-Loire	1,1	1,1
Basse-Normandie	0,8	2,0
Poitou-Charentes	0,8	0,9
Champagne-Ardenne	0,7	1,3
Lorraine	0,7	1,3
Haute-Normandie	0,4	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,3	2,9
Picardie	0,3	1,1
Limousin	0,2	0,2
TOTAL	100	100

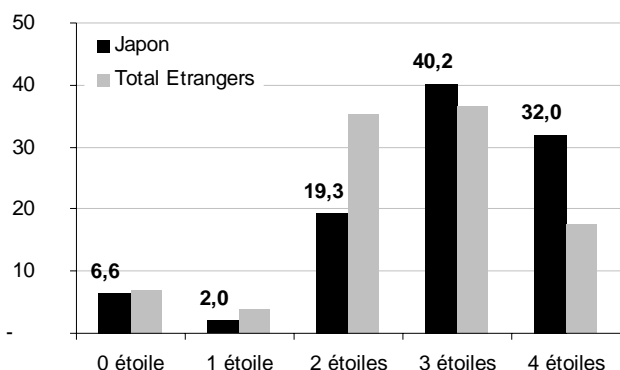
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



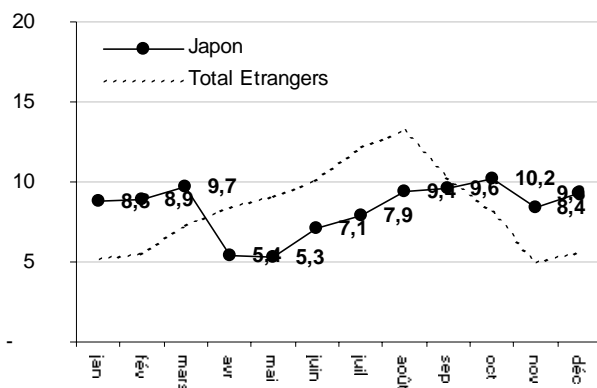
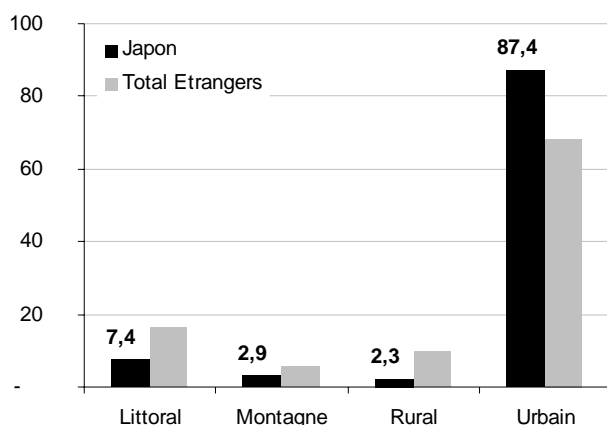
Source : Insee, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux

Japon : 3,8 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Comme pour la clientèle américaine, les nuitées hôtelières japonaises sont en forte baisse en 2003 : - 16% par rapport à 2002. Cette mauvaise performance est due à l'épidémie de SRAS et à la faiblesse du yen. La clientèle japonaise est aujourd'hui au neuvième rang des clientèles étrangères, mais encore loin devant la Russie (1,6 % des nuitées étrangères en 2003), la Suède (0,9 %) et le Danemark (0,9 %).

D'un point de vue géographique, la fréquentation japonaise est pratiquement exclusivement concentrée en milieu urbain et en particulier à Paris. Toutes les autres régions ont un poids inférieur à la moyenne des clientèles étrangères.

Autre particularité de cette clientèle : une saisonnalité des nuitées très peu marquée. La fréquentation est assez stable tout au long de l'année, le premier semestre ayant un poids légèrement moins important que le second.

Les Japonais favorisent, comme les Américains, l'hôtellerie de luxe ; la chute de fréquentation des touristes américains et japonais explique 55% de la baisse de 13,3% des nuitées étrangères des hôtels 4*.

Le poids du Japon est ainsi plus important en termes de recettes touristiques (3 % en 2003) qu'en termes d'arrivées de touristes (2 % en 2003, source : Direction du Tourisme).

Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Japon (%)	Total Etrangers (%)
Ile de France	71,0	45,5
P.A.C.A.	9,6	12,8
Rhône-Alpes	5,1	7,6
Centre	2,6	2,3
Alsace	1,5	3,7
Haute-Normandie	1,3	1,2
Midi-Pyrénées	1,3	4,9
Bretagne	1,0	2,3
Bourgogne	0,9	2,2
Basse-Normandie	0,9	2,0
Aquitaine	0,8	2,0
Languedoc-Roussillon	0,7	2,4
Lorraine	0,7	1,3
Pays-de-la-Loire	0,7	1,1
Nord-Pas-de-Calais	0,5	2,9
Champagne-Ardenne	0,4	1,3
Picardie	0,3	1,1
Auvergne	0,3	0,6
Corse	0,1	1,1
Franche-Comté	0,1	0,6
Poitou-Charentes	0,1	0,9
Limousin	0,1	0,2
TOTAL	100	100

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie classée

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie classée est réalisée par l'**Insee** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en partenariat avec la **Direction du Tourisme**, tout comme l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La mise en œuvre est effectuée par les directions régionales de l'Insee (hors DOM-TOM). Le pôle "Tourisme" de l'Insee (Montpellier) joue le rôle de coordinateur entre les 22 directions régionales. Cette enquête fait partie du programme avalisé par le CNIS (Conseil National de l'Information Statistique) et revêt un caractère obligatoire. Des partenariats avec des organismes locaux du tourisme (CRT, CDT, ORT, Office de Tourisme, ...) ont été signés dans la plupart des régions, permettant ainsi d'augmenter la taille des échantillons, voire d'enquêter l'ensemble des hôtels classés dans certaines régions.

Il s'agit d'une enquête portant sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble des hôtels classés de 0* à 4*. Une partie des hôtels échantillonnés reçoit un **questionnaire complet** (information détaillée sur les pays étrangers) et l'autre un **questionnaire léger** (détail Français-Etrangers seulement).

Principaux indicateurs

Taux d'occupation (%) : nombre de chambres occupées / nombre de chambres offertes

Arrivées : nombre de personnes arrivées dans les hôtels classés

Nuitées : nombre de nuitées réalisées dans les hôtels classés

Exemple : un couple arrive le 25 juillet et séjourne 10 nuits. Il faut compter 2 arrivées et 14 nuitées en juillet ; 0 arrivée et 6 nuitées en août.

Durée moyenne de séjour (en nuitées) : nombre de nuitées / nombre d'arrivées

Espaces touristiques

Les espaces touristiques utilisés sont communs avec ceux de l'hôtellerie de plein air. A chaque commune, correspond un espace touristique national (ETN) parmi les six du tableau ci-dessous. Pour notre étude, ces derniers sont regroupés en quatre modalités.

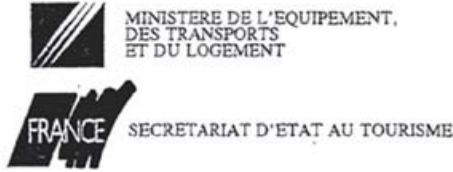
Espaces touristiques nationaux	Espaces touristiques agrégés
Littoral rural + littoral urbain	LITTORAL
Station de montagne + montagne hors station	MONTAGNE
Autre urbain	URBAIN
Autre rural	RURAL

Hôtellerie de chaîne

Dans cette étude, l'hôtellerie de chaîne est définie comme l'ensemble des hôtels ayant une enseigne d'un groupe hôtelier, quel que soit leur statut juridique (filiales, franchisés). Elle regroupe les chaînes intégrées et les indépendants franchisés. Les autres hôtels sont considérés comme indépendants.

- > **Les deux questionnaires (complet et léger) pour l'année 2003 figurent ci-après.**
- > **Le parc est mesuré au 31 décembre de chaque année et la fréquentation sur l'ensemble des mois de janvier à décembre (sauf résultats mensuels).**
- > **A partir de l'année 2003, l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été étendue progressivement à trois départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique et Guyane) ainsi qu'à tous les hôtels non classés de chaîne.**

Questionnaire léger



ENQUETE DE FREQUENTATION DANS L'HOTELLERIE

Mois :

Questionnaire à retourner avant le :

SIRET :

Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques

1 Caractéristiques de votre établissement

Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport aux informations pré-imprimées, veuillez modifier ci-dessous.

SIRET :

SIRET :

Hôtel de chaîne intégrée Hôtel de chaîne volontaire

Hôtel indépendant Hôtel indépendant franchisé

Avec restaurant Sans restaurant

Classement officiel : étoile(s)

Nombre de chambres dans l'hôtel :

Nombre de places-lits :

Dates de fermeture

Du au

Du au

Du au

Personne ayant répondu à ce questionnaire Mlle Mme Nom : Téléphone :

Mr Télécopie :

Questionnaire à retourner à l'adresse ci-contre

I.N.S.E.E.
LANGUEDOC-ROUSSILLON
274, Allée Henri II de Montmorency
34064 MONTPELLIER CEDEX 02

Votre correspondant à l'INSEE : Serge PAULHAC Tél : 04 67 15 71 22 Fax : 04 67 15 71 42

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire. Visa n° 99 X 003 TO du ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement et du ministre de l'Économie, valable pour l'année 1999.

Aux termes de l'article 8 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du

CNIS publiés aux bulletins officiels du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget n° 89-2 et 89-3 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part, que tout défaut de réponse ou une réponse soigneusement inexacte peut entraîner une amende administrative. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut s'exercer pendant le temps de conservation des informations nominatives auprès de la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. qui effectue l'enquête.

2 Occupation des chambres au cours du mois

Nombre de chambres occupées chaque jour : (indiquez "0" si aucune, "F" si fermeture)

1er au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	
11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	
21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1er

Total des chambres occupées dans le mois :

--	--	--	--	--

(doit être égal à la somme des chambres occupées chaque jour du tableau ci-dessus)

3 Fréquentation mensuelle

Indiquez dans le tableau ci-dessous les arrivées et nuitées relatives aux voyageurs ayant séjourné au moins une nuit dans votre hôtel ce mois-ci en distinguant les personnes résidant en France de celles résidant à l'étranger.

Ex: un couple arrive et séjourne 3 nuits dans le mois; il faut compter 2 arrivées dans le mois et 6 nuitées (2 personnes x 3 nuits).

Une personne arrive le 25 janvier et séjourne 10 nuits; il faut compter 1 arrivée et 7 nuitées sur le questionnaire de janvier et 0 arrivée et 3 nuitées sur le questionnaire de février.

Pays de résidence habituelle	Nombre de voyageurs arrivés dans le mois	Total des nuitées dans le mois
FRANCE		
ETRANGER		
TOTAL		

↳ Profil de la clientèle

Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle d'affaires dans votre fréquentation du mois ? % des nuitées

SIRET :

Mois :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire

